



Novembre 2022- n°2022 – 146

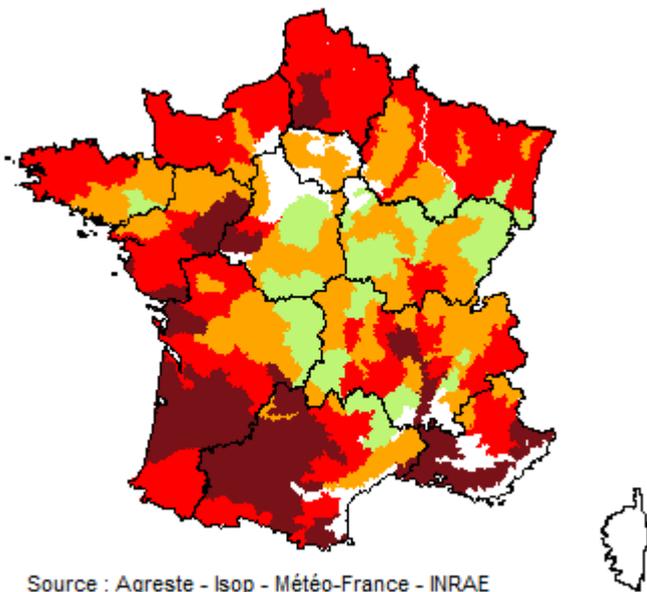
**Infos rapides**

Prairies permanentes productives vues par Isop - 8/8

### Une pousse d'herbe déficitaire de 24 % en 2022

**A**u 20 novembre, la production cumulée des prairies permanentes depuis le début de l'année est inférieure de 24 % à celle de la période de référence 1989-2018. Depuis 2 mois, le maintien de la douceur et l'arrivée de la pluie permettent de compenser une partie du déficit accumulé durant l'été. Au niveau régional, le déficit varie de 12 % en Centre-Val-de-Loire et Bourgogne-Franche-Comté à plus d'un tiers en Paca, Occitanie et Hauts-de-France.

Indicateur de rendement des prairies permanentes, par région fourragère, au 20 novembre 2022



Source : Agreste - Isop - Météo-France - INRAE

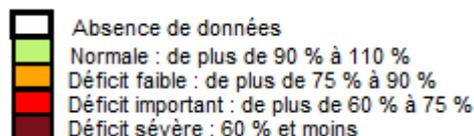
L'indicateur de rendement des prairies permanentes Isop, à une date donnée, est égal au rapport entre la pousse cumulée à cette date depuis le début de l'année et la pousse cumulée à la même date calculée sur la période de référence 1989-2018.



**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

La légende des graphiques et cartes présentant des ratios de pousse cumulée par rapport à une valeur de référence correspond aux classes suivantes :



## Bilan de campagne

### Les faits marquants

**Malgré un automne favorable, une pousse d'herbe déficitaire de près d'un quart sur l'année**

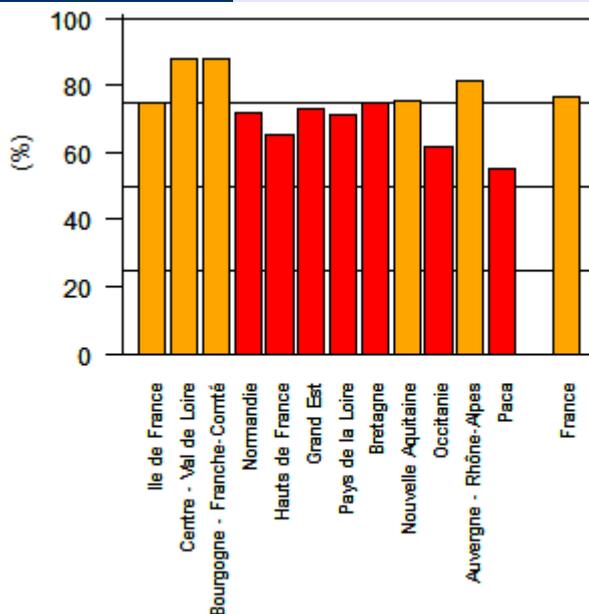
Au 20 novembre 2022, la pousse cumulée des prairies permanentes est inférieure de 24 % à celle observée au niveau national sur la période 1989-2018 (cf méthodologie). Les températures élevées et le retour des pluies depuis le début de l'automne ont permis de rattraper une partie du retard de pousse accumulé durant l'été. Alors que 12 % de la pousse annuelle a lieu normalement après le 20 septembre, la proportion monte à 22 % cette année. Cette bonne fin de campagne ne compense toutefois pas le déficit estival. En cumul depuis le début de l'année, le déficit de

pousse d'herbe varie de 12 % en Centre-Val-de-Loire et Bourgogne-Franche-Comté à plus d'un tiers en Paca, Occitanie et Hauts-de-France. Dans le Grand-Est, le rattrapage automnal a été plus important qu'ailleurs alors qu'en Aquitaine et Midi-Pyrénées, la pousse automnale a été quasi-inexistante.

À l'échelle des régions fourragères (RF), 85 % d'entre elles présentent en cumul un déficit de pousse d'herbe. Ce déficit est supérieur à 20 % dans les deux-tiers d'entre elles et à 40 % dans un cinquième des RF.

### Les indicateurs

**Indicateur de rendement des prairies permanentes\*, par région**

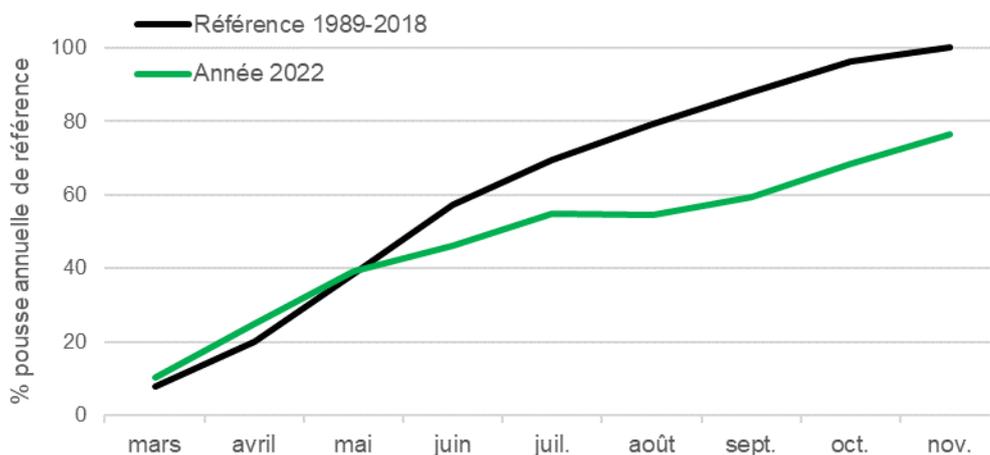


\* L'indicateur de rendement des prairies permanentes Isop au niveau national atteint **76 % au 20 novembre**, soit un déficit de 24 %.

Source : Agreste - Isop - Météo-France - INRAE

### Mise en perspective

**Calendrier d'évolution de la pousse de l'herbe (de mars à novembre)**



Source : Agreste - Isop - Météo-France - INRAE

## Méthodologie

Le système Isop - Informations et suivi objectif des prairies - fournit des estimations de rendement des prairies temporaires et permanentes productives à l'échelle de la région fourragère à partir d'un modèle de simulation (STICS-Prairies). Il est opérationnel sur la quasi-totalité du territoire de la France métropolitaine.

Le système Isop calcule les quantités de matière sèche cumulée par hectare au pas de temps journalier sur 228 régions fourragères au total. Les simulations sont effectuées lorsqu'un type de prairies donné – permanentes ou temporaires - couvre plus de 7 000 hectares par région fourragère et 2 000 hectares pour les départements du pourtour méditerranéen. Le système ne tient pas compte de l'état des sols, ni les inondations, quelles que soient leur durée et leurs causes. Ainsi, la production estimée, en fonction des conditions pédoclimatiques locales, n'est pas forcément exploitable en totalité.

Les résultats de simulation sont extraits au 20 de chaque mois par région fourragère, entre mars et novembre, sous forme d'un rapport à la normale correspondant à la moyenne calculée sur la période 1989-2018.

**En 2022, une nouvelle version d'ISOP est mise en production. A l'occasion de cette mise à jour, trois ensembles de modifications ont été apportées au système ISOP :**

- (i) **Mise à jour du code STICS utilisé pour estimer la production d'herbe et hébergé par le système ISOP : la version 10 de STICS remplace la V3 utilisée dans ISOP jusqu'à la campagne 2021 incluse. Cette V10 de STICS apporte notamment des améliorations concernant l'impact du climat sur la production des prairies ;**
- (ii) **Mise à jour des séries météorologiques avec une prise en compte de l'altitude météorologique représentative permettant de réaliser des simulations par tranche d'altitude de 500 mètres dans certaines régions fourragères. Les données météorologiques n'ont pas changé : elles sont toujours issues d'une grille à 0.125 ° établie par Météo-France par spatialisation de son réseau de mesures ;**
- (iii) **Mise à jour des surfaces de prairie par région fourragère.**

**Isop est le fruit d'une étroite collaboration entre Météo-France, l'Inrae et le SSP.**

Cette « Infos rapides » ne traite que des résultats des **prairies permanentes productives**.

Par convention, la production est dite **excédentaire** quand l'indice ISOP dépasse 110, elle est considérée comme **normale** quand l'indice est compris entre 90 et 110, et **déficitaire** si l'indice est inférieur à 90. Compte-tenu des déficits historiques observés cette année en production fourragère, le SSP, Inrae et Météo-France font le choix de modifier la carte sur l'avance de pousse en cumulée afin de repérer, parmi les RF en situation de déficit important de pousse, celles où le déficit est sévère.

## Pour en savoir plus

Toutes les séries conjoncturelles publiées pour le thème de cette « Infos rapides » sont disponibles dans l'espace « Données en ligne » du site Internet de la statistique agricole :

[www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

On y trouve notamment :

- les données historiques (jusqu'à N-1) concernant la production et les surfaces des prairies dans la rubrique « Statistique agricole annuelle ».
- pour l'année N, les données sur les grandes cultures, y compris le maïs fourrage, dans la rubrique « conjoncture agricole » sous le thème « Grandes cultures et fourrages ».



## Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture et de Souveraineté Alimentaire  
Secrétariat Général  
SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE  
3 rue Barbet de Jouy - 75349 Paris 07 SP  
Site Internet : [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

Directrice de la publication : Corinne Prost  
Rédacteur : Dominique Fiche  
Composition : SSP  
Dépôt légal : à parution

© Agreste 2022

**Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole**  
<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr> (dans la rubrique Conjoncture)